

## De vulgarisations en explications, le Code s'arrondit

### Arbitre !

Un arbitrage commence :

**Oui, bonjour. Qui m'appelle ? Parlez à voix basse s'il vous plait. Je vais vous écouter et ensuite j'écouterai le camp adverse...** Tous les joueurs ont entendu ces paroles lâchées avec le sourire par nos arbitres préférés. Mais que se passe t-il ensuite ? Laissons-nous entraîner dans cet univers étrange :

L'arbitrage, c'est d'abord une bonne enquête. L'enquête faite, notre Scherlock Holmes du moment rendra son arbitrage à la table ou quelques donnes plus tard. Car il s'agit bien d'une enquête : il faut identifier les fautifs, la faute commise, les conditions de la faute, le préjudice qui en découle...

Verdict : Quelques fois l'arbitrage est neutre, mais d'autres fois celui-ci change un résultat en faveur d'un camp et en défaveur d'un autre.

Pourtant la décision est elle juste ? L'arbitrage rendu est il équitable ? Il est honteux de l'admettre, mais il est quelque fois injuste et l'équité est rarement appliquée. Mais pourquoi ? Tout simplement cher Watson, l'arbitre applique le code... vous savez ce fameux code avec des phrases étranges. Avec des injustices flagrantes :

- L'arbitrage sur une renonce ramène rarement le coup à l'équité,
- en cas de revendication, on fera mal jouer un déclarant un peu étourdi,
- une erreur d'enchère, d'explication voire même de carton... et l'arbitre fera jouer un contrat grotesque en toute connaissance de cause...
- et le comble : il est possible de faire faire une renonce à un joueur qui était chicane dans la couleur !!!

Une question, l'arbitre est-il sadique ?

La réponse est claire : non. Il applique un code qui sera remanié courant 2007 afin de corriger quelques imperfections.

Une autre question, l'arbitre est il responsable du contenu du code ?

La réponse est tout aussi claire : non. Il applique le code.